



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 30 octobre 2015

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Le Maire fait un état de l'avancement de la mutualisation des communes au sein de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA). Les communes sont à ce jour sur un engagement de principe pour mutualiser les services suivants :

- ↳ Police municipale : service proposé à la fois aux communes qui disposent déjà d'agents de police, ainsi qu'aux communes qui n'en bénéficient pas encore mais souhaitent faire appel ponctuellement à des prestations, telles que des interventions de sécurité lors de manifestations. Cet atelier sera très prochainement mis en place.
- ↳ Gestion des ressources Humaines : recensement de 479 agents sur le territoire (et 123 élus) dont la gestion (paie, déclarations sociales, carrières,...) pourrait être assurée par un service commun spécialisé.
- ↳ Marchés Publics (avec plateforme de dématérialisation),
- ↳ Groupements de commandes : comprenant les commandes de fournitures mais également les contrôles des bâtiments publics etc.
- ↳ Culture, médiathèque : intégrant la mise en place d'un réseau sur le territoire de la Communauté de Communes,
- ↳ Informatique.

Les communes seront ensuite chacune libres de s'engager sur une ou plusieurs thématiques énumérées ci-dessus.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

La Commune est invitée à donner son avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) dans un délai de 2 mois à compter de la notification par le Préfet du Rhône, soit avant le 9 janvier 2016.

Le Maire présente au conseil municipal ce projet qui se divise en deux volets caractérisés comme suit :

- Le volet « prescriptif » qui comporte l'ensemble des mesures adoptées en CDMCI (Commission Départementale et Métropolitaine de Coopération Intercommunale) et sur lesquelles l'accord des communes est requis. Il fera l'objet d'un arrêté préfectoral qui sera publié.
- Le volet « prospectif » qui a pour but d'aider les EPCI à fiscalité propre à se projeter dans l'avenir et à envisager des regroupements futurs à mesure que leurs niveaux d'intégration s'harmonisent.

Concernant le volet prescriptif, parmi les « propositions de regroupement des EPCI », figure la proposition de regrouper les 3 Communautés de Communes constitutives du SIMOLY : Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, la Communauté de Communes Hauts du Lyonnais et la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais (Loire) : ce qui aboutirait à un EPCI de 39 556 habitants pour 34 communes.

Le Maire propose au conseil municipal de prendre acte de l'avis formulé par les Communautés de Communes membres du SIMOLY qui se sont déclarées favorables à ce regroupement figurant dans le projet de SDPCI proposé par le Préfet. En effet, ce regroupement permettra de perpétuer les partenariats déjà existants entre ces collectivités locales tout comme entre le SOL et le SIMOLY.

S'agissant de l'autre fusion de Communautés de Communes concernant la Communauté de Communes du Haut Beaujolais et la Communauté de Communes Saône Beaujolais, Le Maire propose au Conseil municipal de prendre acte de l'avis favorable à ce projet de regroupement formulé par les Communautés de Communes membres.

Concernant les propositions reprenant les orientations de l'article 40 de la loi NOTRe relative aux syndicats (dissolution, modification de périmètre, fusion), la commune de Saint Julien sur Bibost n'est pas impactée notablement par ces dernières. Un schéma de prospective est également proposé à horizon 2020, regroupant davantage les territoires : proposition de fusionner la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, la Communauté de Communes de Vallée du Garon et la Communauté de Communes de Pays Mornantais. Le périmètre correspondrait à celui du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, porteur du SCOT Ouest Lyonnais et de diverses politiques territoriales. Ce nouvel EPCI représenterait (selon les populations 2015) 120 317 habitants et 46 communes.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 11 décembre 2015

Début à 20h

Présents : *Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Philippe JAILLET, Thierry VANEL, Marie-Charlotte SIMON, Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Philippe VERNY.*

Absent excusé : *Cyrille GOUTTE*

Secrétaire de séance : *Philippe JAILLET*

Gaëlle LORNAME, secrétaire de mairie est présente.

Inscription pour la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Après débat, le conseil municipal considère que le périmètre actuel de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle constitue une échelle pertinente pour exercer ses compétences et que ce périmètre correspond également à un bassin de vie marqué géographiquement par la confluence entre la vallée de la Brévenne et la vallée de la Turdine. Une communauté de communes à l'échelle du SOL, ne semblerait pas adaptée à l'exercice de certaines compétences de proximité. Le conseil municipal est cependant ouvert au fait que certaines communes limitrophes au territoire du Pays de L'Arbresle puissent si elles le souhaitent rejoindre la CCPA afin de conforter la notion de bassin de vie pour exercer certaines compétences.

Le conseil municipal délibère donc favorablement au schéma 2016 (14 voix pour et 1 abstention), mais se positionne défavorablement (à l'unanimité) sur le schéma proposé à horizon 2020.

Monsieur le Maire présente également au conseil municipal les nouvelles compétences que les communautés de Communes doivent prendre sur un échelonnement allant de janvier 2017 à janvier 2020.

Commission d'Appel d'offres

Le Maire propose de constituer une commission d'appel d'offres permanente. Celle-ci devra en effet se réunir prochainement dans le cadre d'un marché voirie. Il précise que la Commission d'Appel d'Offres dans les communes de moins de 3 500 habitants doit être composée du maire et de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La seule liste proposée est constituée comme suit :

Titulaires : Philippe VERNY, Cédric BLANC et Bertrand GIROUD

Suppléants : Cyrille GOUTTE, Alain FARJOT et Philippe JAILLET

La liste obtient 14 voix (sur 14) et est élue en totalité.

Produits des amendes de police 2015

Le Maire informe le conseil municipal de la notification de la subvention départementale attribuée au titre de la répartition du produit des amendes de police, pour un montant de 4 826 €.

Le conseil municipal s'engage à réaliser les travaux correspondants, en l'occurrence la mise en place de signalétique liée à la sécurisation du village ainsi qu'à la mise aux normes accessibilité.

Centre de Gestion : convention d'assistance juridique 2016

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est adhérente à la Mission d'Assistance Juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône depuis 2001. La Commune fait régulièrement appel à ce service pour des renseignements ou du conseil. La participation financière pour 2016 s'élèvera à 475 €.

Finances

Philippe VERNY fait un état du budget 2015 à fin novembre, il précise que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3.6 %. Il informe le conseil municipal que pour 2016 la DGF va diminuer, la commune percevra 125 000 € contre 135 171 € en 2015.

Contrat pluriannuel

Concernant le contrat pluriannuel 2015 - 2017, l'avenant n°1 a été adopté le 20 novembre 2015 par la commission permanente du Conseil départemental. Le Conseil municipal approuve cet avenant et autorise le Maire à signer le contrat. Le Conseil municipal sollicite les demandes de subventions des opérations 2015 avec un taux d'aide de 50% pour le remplacement de la station d'épuration, et 35% pour les autres opérations, à savoir :

- ↳ Aménagement et sécurisation des abords du village
- ↳ Réaménagement du bâtiment scolaire
- ↳ Aménagement des abords de la salle polyvalente
- ↳ Création d'un terrain multisports

Décision Modificative au budget 2015

Philippe VERNY propose au Conseil municipal une décision modificative au budget communal 2015 afin d'augmenter les crédits d'investissement pour les travaux « bâtiments scolaires » qui ont bien avancé. Les 30 000 € nécessaires sont pris sur l'opération « voirie / entrée du village » qui est légèrement décalée dans le temps. Ces crédits seront remis en conséquence sur la voirie pour le budget primitif 2016.

Convention de fourrière avec la SPA pour l'année 2016

La Société Protectrice des Animaux (SPA) propose à la Commune de renouveler la convention de fourrière pour l'année 2016 pour l'accueil des chiens errants ou en divagation trouvés sur la commune. La convention 2016 est proposée au tarif de 0,28 € par an et par habitant (avec un montant plancher de 100 €), soit 157,64 € (563 habitants x 0,28 €). Cette convention n'intègre plus la capture et le transport des chiens qui reste à la charge de la Commune.

Commission voirie

Le Maire précise qu'une première tranche de travaux prise en charge par le département dans le cadre d'une dotation cantonale voirie a été réalisée Route de St Romain. Une 2^{ème} tranche est prévue début 2016, un appel d'offre est en cours auprès des entreprises avec un résultat attendu début janvier.

Commission Bâtiments

Cédric BLANC fait part de l'état d'avancement des travaux dans le bâtiment scolaire. L'isolation, la ventilation, les cloisons et le plancher des combles sont terminés, il reste des travaux de finition à réaliser programmés début 2016 afin que l'ensemble soit opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire.

Concernant les panneaux photovoltaïques, le SYDER s'engage à accompagner la commune sur le projet en cours.

Cédric BLANC informe le conseil que la commission a fait évaluer les bâtiments communaux. Le conseil municipal devra porter une réflexion sur le devenir de ces différents bâtiments (restauration, entretien,)

PLU : présentation d'arrêté de zonage et réglementation des zones

La procédure rentre dans sa dernière phase. Le projet d'arrêté de zonage et de réglementation des zones a été présenté aux personnes Publiques Associées le lundi 7 décembre 2015 avec un avis favorable.

Une réunion publique s'est déroulée mardi 15 décembre à la salle polyvalente afin de présenter aux habitants le projet dans son ensemble (diagnostic du territoire / projet d'aménagement et de développement durable (PADD) / schémas d'orientation et d'aménagement).

Prochaine étape : l'ensemble du projet doit être arrêté par le conseil municipal (prévu le 22 janvier 2016), puis il sera soumis aux différents services de l'état qui disposeront de 3 mois pour instruction.

Ensuite aura lieu une enquête publique où les habitants pourront signifier leurs remarques auprès du commissaire enquêteur.

L'arrêté définitif étant prévu au début de l'été.

Commission scolaire

Le Maire rappelle qu'avec le nombre croissant d'élèves inscrits à la cantine depuis le début de l'année, l'organisation est difficile sur le temps du repas afin d'assurer les 2 services dans les délais.

Suite aux échanges avec les représentants de l'APE, le personnel communal d'encadrement et les institutrices, il a été proposé le renfort d'un agent supplémentaire, une demi-heure par jour (à la liaison entre les deux services) afin d'accompagner la mise en place et permettre aux enfants de prendre plus de temps pour manger. Les premiers retours semblent positifs.

Commission Bibliothèque et culture

Françoise COUSIN soumet l'idée de la boîte à livres ou bibliothèque de rue, ouverte 24h/24 sur le principe du troc en libre échange.

La cabine téléphonique hors d'usage est idéalement située, à l'entrée de l'école. Il est proposé de réfléchir à son adaptation.

Les adhérents de la bibliothèque auront la possibilité de rendre les livres empruntés à la mairie aux heures d'ouverture ; un sac est prévu à cet effet.

Commission communication

La Commission communication a réuni le 8 novembre les associations. Deux dates de formation ont été proposées aux bénévoles d'association pour les aider à publier sur le site Internet de la Commune : 9 et 16 janvier de 10h à 12h.

Marie-Charlotte SIMON fait remonter le souhait d'un forum des associations ; pour 2016 la date du 10 septembre est retenue. Chaque association sera en charge de tenir son propre stand, la question de la coordination de cette manifestation reste posée. Un pot clôturera cette rencontre qui doit être pour les habitants un moyen de connaître les offres des associations qui sont souvent un facteur de bonne intégration dans la commune.

Le bulletin municipal est en cours de réalisation, l'imprimeur doit nous communiquer la maquette prochainement. 10 entreprises partenaires participent à l'édition 2016.

La cérémonie des vœux du maire est prévue dimanche 10 janvier 2016 à 10h30 à la salle polyvalente.

L'ensemble des habitants de la commune est cordialement invité.

Fleurissement

Les décorations de Noël du village sont mises en place par la commission fleurissement.

Philippe JAILLET informe le conseil que la commune a obtenu un excellent résultat au concours pour le label ville et village fleuris, avec une note de 71/100 sur la grille d'évaluation 2015. Il nous fait par également de son inquiétude sur la pérennité du comité départemental de fleurissement dont le budget largement pris en charge par le département semble remis en question pour l'année prochaine.

Questions diverses

- ✓Téléthon : le maire remercie le Comité Inter sociétés pour l'organisation de cette manifestation le 04 décembre.
- ✓ADMR : la commune a été sollicitée par l'association afin d'augmenter la subvention sur le portage des repas. (pour rappel, 1370 repas ont été servis sur la commune en 2014. Pour 2015, 600 repas ont été servis à fin novembre). La subvention passerait de 0.85 € à 1.20 € par repas. Le conseil donne un avis favorable sachant que parallèlement, l'ADMR demande également un effort financier aux bénéficiaires en augmentant le prix de la prestation.
- ✓Commission communale d'action sociale (CCAS) : 26 colis seront distribués avant les fêtes par les membres du CCAS aux personnes âgées qui n'ont pas pu venir au repas des anciens dimanche 15 novembre.
- ✓Le Maire informe le Conseil municipal du problème récurrent des fientes de pigeons qui dégradent trottoirs et bâtiments du village. Des discussions sont en cours avec ERDF (propriétaire des lignes sur lesquelles se posent les pigeons) afin de trouver des solutions.
- ✓Le maire souhaite réunir les agriculteurs de la commune en début d'année 2016 afin de communiquer sur le PLU et sur les actions agricoles de la CCPA.

Prochain conseil municipal : vendredi 22 janvier 2016 à 20h00

Séance levée à 23 heures

Ce dimanche matin 6 décembre **L'Amicale Boule de St Julien** s'est réunie en Assemblée Générale. C'est donc devant une quarantaine de boulistes que le président Bertrand Lornage a ouvert la séance en remerciant en particulier les donateurs pour nos différents concours, le travail effectué par le siège de la société tout au long de l'année ainsi que les joueurs qui représentent la société à l'extérieur. S'en est suivi l'énoncé par le trésorier, du palmarès complet de la saison écoulée qui fût très bonne cette année. Il fit un rappel de toutes les manifestations organisées par l'Amicale Boule et le vice-trésorier donna lecture du bilan financier.

Le président a tenu également à souligner la forte participation de notre société aux clubs sportifs du pays de l'Arbresle avec notamment 6 licenciés dans le club sportif masculin en national 4, 5 joueuses au club sportif féminin et 4 jeunes licenciés à l'école de boule.

Enfin, des récompenses ont été remises à plusieurs licenciés pour les récompenser de leurs bons résultats pour cette saison 2015 :

Chez les jeunes :

- Mathieu Coquard : Champion du Rhône point et tir rapide en - 9 ans
- Gauthier Coquard : Vice-champion du Rhône en tir rapide en -11 ans
- Anthonin Farjot, Noa Maisonneuve et Gauthier Coquard : Vice-champion du Rhône club -13 ans

Chez les adultes :

- Alain Farjot, Philippe Darcey, Fabrice Dessaintjean, Damien Antoine et Alexandre Coquard : qualifiés pour les championnats de France en quadrette 4ème division qui se sont déroulés du 24 au 26 juillet à Saint-Denis-Lès-Bourg.

- Xavier Dessaintjean, Audric Chamfray, Stéphane Ronchietto, Mickaël Antoine et Romain Giraud : finalistes du challenge du groupement de la Haute Brevenne les 9 et 10 mai à St Foy l'Argentière

A noter également le départ de Delphine Sage du bureau qui a été récompensée pour ces 6 années en tant que secrétaire de l'association.

C'est autour du verre de l'amitié que se clôtura cette Assemblée Générale.

Samedi 9 janvier 2016 à 8h00 au boulodrome de l'Arbresle
Challenge de l'Amicale Boule de St Julien sur Bibost
16 quadrettes par poule 3ème et 4ème divisions



Le Club des Jeunes Anciens et l'Association Patrimoine Saint Julien-Bibost vous proposent : Une dégustation vente de boudin « fabriqué à l'ancienne » le dimanche matin 07 février 2016 à partir de 10h dans le sous-sol de la salle polyvalente.



Vous souhaitez passer le Permis de Chasser ?

Contact auprès de la Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon
1 Allée du Levant 69 890 - LA TOUR DE SALVAGNY.

Nous conseillons aux candidats de s'inscrire dès le début de l'année, afin de pouvoir obtenir le permis avant l'ouverture générale. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. Veiller à ce que le dossier soit bien complet.

Vous pouvez obtenir un dossier d'inscription au 04 78 47 12 33 ou b.thomas@fdc69.com en précisant vos coordonnées postales.



Assemblée Générale de fermeture de l'Association Communale de Chasse

Le VENDREDI 29/01/2016 à 20H30 (pensez au retour de votre bilan de chasse de la saison 2015-2016), salle des anciens, le bourg.

Vous trouverez à la **bibliothèque de St Julien** des nouveautés d'automne : nous avons acheté la plupart des prix littéraires 2015 (Goncourt, Renaudot, Médicis...) et ce afin de ne pas dépendre du long délais de la médiathèque dû au succès ! Quelques romans du terroir (F. Bourdin, P. Bonte ou C. Laborie) ou policier ainsi que des livres pour la jeunesse étoffent ainsi notre fonds propre.

En cliquant sur l'onglet « bibliothèque » du site internet de la commune ou sur le lien proposé ci-dessous vous aurez la liste complète des nouvelles acquisitions 2015.

<http://www.saintjulienurbibost.fr/fr/information/63713/bibliotheque>

Savez-vous qu'en tant qu'adhérents vous pouvez réserver les ouvrages « en un clic » sur le catalogue en ligne ? Rendez-vous lors d'une permanence si vous avez besoin d'aide ou d'explication...numériques !

C'est dans une église de Bibost bien remplie que **Chœur en Echo** a donné son premier concert de Noël le samedi 12 décembre.

Au programme : Chants de Noël, Variété française, Standards internationaux comme « Halleluja » de Léonard Cohen et deux interprétations au piano en soliste par Myriam Eschenbrenner, accompagnatrice de la chorale.

Le public, conquis par la qualité d'interprétation du chœur, a applaudi à tout rompre à la fin du concert réclamant un bis sur la chanson « Je vole » de Michel Sardou et thème du film « la famille Bélier ». C'est en fin de compte une très belle soirée que nous avons partagé avec un public chaleureux a qui nous avons donné rendez-vous...



Prochains rendez-vous de la chorale :

- Dimanche (après-midi) 28 Février à St Romain de Popey : Concert de soutien au Burkina
- Samedi (soir) 28 mai à St Julien sur Bibost : Concert de Printemps

Envie de passer un moment convivial entre amis ou en famille ?

Besoin de prendre des vacances ou tout simplement de vous relaxer?

Pourquoi ne pas tenter votre chance en venant participer au **loto annuel organisé par l'APE** ?

Il se déroulera le 31 janvier 2016 à partir de 14h00 à la salle des fêtes. Des lots plus gros les uns que les autres sont à gagner:

- une caméra Gopro
- une journée dans un centre de bien être
- un repas gastronomique dans un restaurant deux étoiles
- un drone pour la partie enfants
- et notre gros lot: 4 jours à Rome pour 2 personnes !

Vous souhaitez acheter des cartons ? Il vous est possible de les demander aux enfants de l'école qui seront ravis de vous les vendre.

Alors on vous attend nombreux!!!

Et que la chance soit avec vous!

Au cœur de L'Arbresle, **Grain de sel** accueille les parents accompagnés de leurs enfants de 0 à 6 ans.

Lieu ressource pour tous les parents quel que soit leur lieu de résidence, Grain de Sel offre le plaisir simple d'être dans l'échange et dans le jeu, dans la rencontre et dans l'écoute sans peur d'être jugé.

Tandis que les enfants jouent, les familles peuvent se détendre, rencontrer d'autres familles, évoquer les joies et les difficultés d'être parents dans des échanges qui restent confidentiels.

C'est en constatant que les parents venaient déposer sur le lieu de vie de leurs enfants, crèche, écoles, leurs questionnements de parents, que l'équipe fondatrice de Grain de Sel a eu l'idée d'un lieu dédié à l'écoute et à la parole.

Ouvert le mercredi, jeudi, vendredi après-midi de 14h à 18h, et une partie des vacances scolaires.

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

Une participation d'1€ par famille accueillie est demandée.

Contact : 6 Impasse Charassin

Tel. 0472422686 (1er étage avec ascenseur)

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



La ministre de l'Écologie a dévoilé le vendredi 13 novembre 2015 les 95 lauréats de l'**Appel à projets (AAP) « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage »**. L'AAP est destiné à aider les territoires à réduire le gaspillage, donner une seconde vie aux produits, et maximiser le recyclage.

Les 95 territoires retenus sont répartis dans 23 régions et rassemblent 22 millions d'habitants, qui produisent 11 millions de tonnes de déchets. Leur mobilisation cumulée devrait permettre de réduire, au minimum, la production de déchets de 1 million de tonnes d'ici 3 ans, et d'économiser 63 millions d'euros par rapport à la situation actuelle.

Le projet du territoire du Pays de L'Arbresle a été retenu par le ministère.

Les actions inscrites dans le dossier justifient l'engagement du territoire, pour les trois ans à venir, à :

- Réduire la quantité de déchets produits par les habitants
- Engager une démarche d'économie circulaire (où les déchets deviennent des ressources)
- Construire les actions de manière participative avec les acteurs du territoire.

Le programme local de réduction des déchets, voté le 2 avril 2015, s'inscrit pleinement dans les actions inscrites dans le projet ainsi que d'autres actions visant à améliorer la valorisation matière.

Différentes structures se sont positionnées avec la Communauté de Communes pour contribuer à ce projet :

- SYTRIVAL : Syndicat de traitement des déchets
- Les communes du territoire
- Associations : association de promotion du compostage collectif, HESPUL, FRAPNA
- Le Entreprises : Club des entreprises de l'ouest Lyonnais (CEOL) , groupe ICARE, SITA,...

La Communauté de Communes remercie l'ensemble des structures qui se sont positionnées avec elle sur ce projet.

L'ADEME, en charge par le ministère du volet opérationnel, accorde des financements exclusifs aux candidats retenus pendant 3 ans.

Le jeudi 17 décembre 2015, le conseil communautaire va se prononcer sur la création d'un poste de 3 ans pour animer l'ensemble des actions.

Janvier 2016

Dimanche 10 Les vœux du maire, salle polyvalente à 10h30.



- Samedi 9 Challenge de l'Amicale Boule de St Julien sur Bibost, 8h00 au boulodrome de l'Arbresle
- Vendredi 22 Conseil municipal 20h, en mairie
- Vendredi 29 Assemblée générale de fermeture de la chasse, 20h30 à la salle des anciens
- Dimanche 31 Loto de l'APE, à partir de 14h00 à la salle des fêtes

Février 2016

- Dimanche 7 Vente de boudin Jeunes anciens et le Patrimoine à partir de 10h, sous-sol de la salle
- Samedi 20 Soirée foot, menu inédit ! à la salle polyvalente
- Dimanche 28 Chorale « Chœur en écho », St Romain de Popey, Concert de soutien au Burkina

Les membres de la commission communication, éditeurs du St Ju-Lien vous présentent leurs bons vœux : Rendez-vous en 2016 !

